

Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHÉ DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS



15 Rue Alexandre Mari, 06 300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazureenne.org



vence.fr

CONCERTATION ET ASSOCIATION DES VENCOIS AUX PROJETS

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de rénovation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.

... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azurienne (AUA).

Des mots clés choisis par les participants pour définir l'esprit de l'atelier



Retour sur l'Atelier n°7 !

L'atelier tenu le mardi 17 décembre abordait le sujet de la concertation relative aux projets de construction, et également des pistes d'action pour faire connaître et animer la charte une fois que celle-ci sera adoptée.

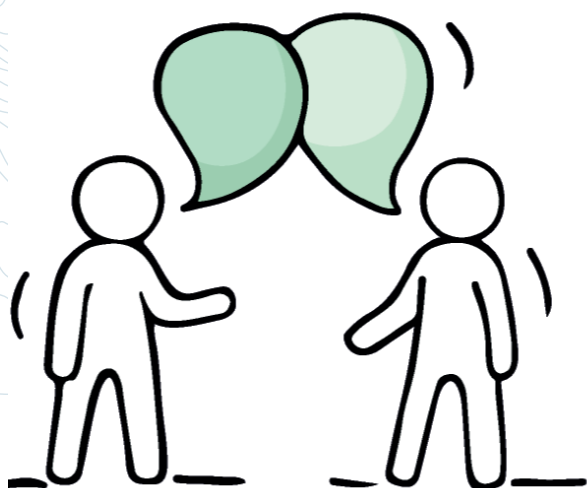
Comme pour chaque atelier, l'agence d'urbanisme azurienne a partagé quelques éléments de pédagogie sur la thématique, puis les participants ont mené des travaux en groupes pour définir les enjeux d'une concertation, ainsi que des propositions de recommandations à intégrer dans la future charte de l'urbanisme et du cadre de vie.

CONCERTATION ET ASSOCIATION DES VENCOIS AUX PROJETS

De quoi parle-t-on quand on parle de concertation ?

Parler de concertation c'est notamment définir de quelle façon les habitants peuvent être associés au dialogue concernant les projets de construction sur leur commune, aux côtés des services de la ville et des porteurs de projets.

Il s'agit notamment de réfléchir aux éléments suivants :



Quel est le moment le plus opportun pour engager ce dialogue dans la vie du projet ?

Quelles modalités prévoir pour maintenir le dialogue en phase de réalisation du projet ?

Comment favoriser le dialogue autour des projets de construction ?

Quelles modalités concrètes prévoir pour associer les habitants ?

ATELIER N°1



ATELIER N°2



ATELIER N°3



ATELIER N°4



ATELIER N°5



ATELIER N°6



CONCERTATION ET ASSOCIATION DES VENCOIS AUX PROJETS

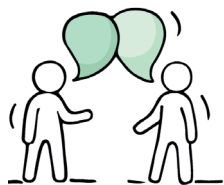
Et concrètement, que retenir de ce septième atelier pour Vence ?

« Une concertation réussie, c'est l'intérêt général qui prime sur l'intérêt particulier »

Citation d'un participant



Avec notamment quelques éléments clés cités par les participants, tels que :



Favoriser les processus de concertation même lorsque celle-ci n'est pas obligatoire pour associer la population à l'évolution de la ville et pour connecter davantage les projets à leur environnement



Prolonger le dialogue tout au long du projet, y compris dans ses phases de mise en œuvre pour limiter les nuisances.

Favoriser la large participation du public en **diversifiant les moyens et les outils de concertation.**



Remettre l'humain au centre des projets en favorisant les interactions entre porteurs de projets et habitants



Anticiper le plus possible le process de concertation pour permettre des contributions constructives des habitants qui puissent réellement être intégrées au projet.



CONCERTATION ET ASSOCIATION DES VENCOIS AUX PROJETS

La parole aux participants

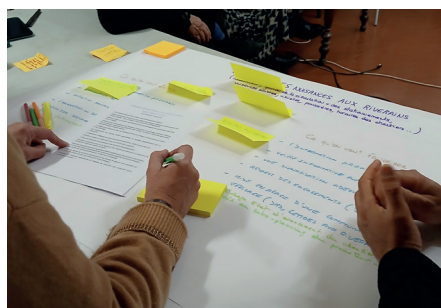
Extraits des expressions des participants



« L'important est de remettre l'humain au cœur de tout ça. Les projets de construction ne doivent pas être des projets hors sol. Il est possible de les associer à des moments conviviaux et de prendre en compte l'expérience des gens dans leur quartier ».



« Une concertation réussie, c'est une concertation qui doit être menée tout le long de la démarche ».



« La concertation, ça doit être une démarche itérative qui s'appuie sur l'intelligence collective ».



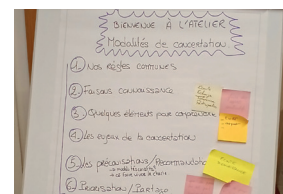
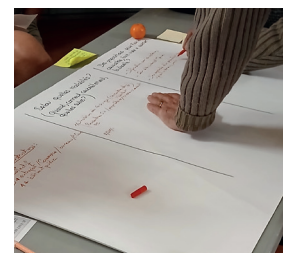
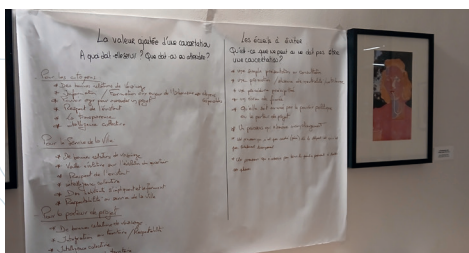
« Une concertation réussie, c'est faire en sorte que les projets soient connectés avec l'environnement et le cadre de vie dans lequel ils s'inscrivent ».



« Il y a des véritables enjeux d'appropriation du territoire et des projets qui s'y passent. C'est important de pouvoir aider le citoyen à comprendre ces enjeux ».



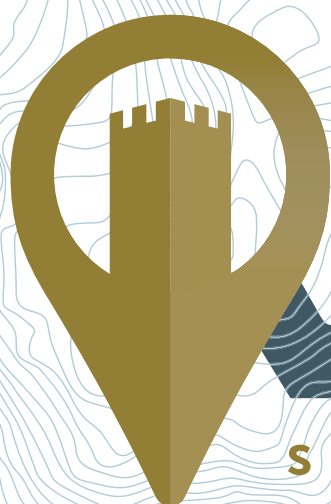
CONCERTATION ET ASSOCIATION DES VENCOIS AUX PROJETS



Suite de la démarche

C'était notre dernier atelier de production !
Tous nos remerciements aux participants aux différents groupes de travail, pour leur capacité de coopération, leur travail et leurs contributions ...

Une dernière séquence est prévue en janvier pour la présentation du projet de charte, issu des 7 ateliers tenus depuis septembre 2024 . La date sera très prochainement fixée et communiquée aux participants de ces ateliers.



venance

source d'inspiration



AGENCE
d'URBANISME
AZURÉENNE

15 rue Alexandre Mari, 06300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org